

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 14 avril 2018

Objet : Dossier de PROJET

Nombre de membres en exercice : 6
Nombre de membres présents : 6
Nombre de membres représentés : 6

L'an deux mille dix-huit et le quatorze avril à 11 heures 00, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Syndicat de l'ASA DES CANAUX DE MEAILLES, sous la présidence de Monsieur Henri DELESSERT, Président, dûment convoqués le 09 avril 2018.

Le quorum étant atteint, le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur le Président de l'ASA DES CANAUX DE MEAILLES présente aux membres du Syndicat :

Des démarches ont été entreprises par l'ASA des canaux de Méailles afin de recruter un bureau d'étude, pour la réalisation du dossier de Projet. L'objet de cette étude porte sur la conversion du réseau gravitaire en réseau sous-pression.

L'ASA a reçu la proposition de l'ASA du canal de Gap pour un montant de 2 500,00 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Syndicat, à la majorité:

décide :

- de valider le devis de l'ASA du canal de Gap pour la réalisation du dossier de PROJET pour un montant de 2 500,00 € H.T.,
- de donner tous pouvoirs au Président pour signer tous les documents relatifs à ce projet.

Nombre de votants : 6
Suffrages exprimés : 6
Votes Pour : 6
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Henri DELESSERT



Nom et Prénom du second signataire(s)

CYFFRARD Guy - GABRIELIATA Ludo - MAERFELD Charles
PASCAL Bernard - SAUVAN François

Acte rendu exécutoire
Compte-tenu de la réception en Préfecture, le
Ou de la publication au siège de l'ASA le



Délibération : 2018_001
REÇU A LA PRÉFECTURE
DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
20 AVR. 2018
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE